

# Communiqué du Conseil d'Etat

---

21 septembre 2016

La version Internet fait foi



# Sommaire

---

<b>Genève-Confédération .....</b>	<b>4</b>
Adaptations de la loi fédérale sur les étrangers : accueil favorable .....	4
Félicitations à M. Philippe Rebord, nouveau chef de l'armée.....	4
<b>Genève.....</b>	<b>5</b>
Cycle d'orientation de Budé : 24,7 millions de francs pour la deuxième étape de rénovation .....	5
Avusy : projet de création d'une zone industrielle et artisanale.....	5
Logement : aboutissement de deux initiatives populaires cantonales.....	6
<b>Agenda des invitations à la presse .....</b>	<b>7</b>

## **Adaptations de la loi fédérale sur les étrangers : accueil favorable**

Répondant à une procédure de [consultation](#) du Département fédéral de justice et police relative à la révision de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr), le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable à un certain nombre d'adaptations proposées qui touchent à divers domaines migratoires.

Il est notamment prévu, suite à la suppression du statut d'artistes de cabaret, de renforcer la protection des personnes exerçant la prostitution et victimes de violence. Ces personnes pourront dorénavant obtenir la réglementation temporaire de leur séjour durant certaines procédures et même, sur la base de certains critères, l'aide au retour volontaire.

Une autre modification porte sur l'élargissement de l'aide au retour volontaire en faveur des personnes admises à titre provisoire qui n'ont pas déposé de demande d'asile. Cet élargissement du cercle des bénéficiaires de l'aide au retour va dans le sens de la stratégie migratoire cantonale, qui favorise les mesures de retour volontaire et de réinsertion afin d'avoir le moins possible recours aux renvois.

Le paquet législatif renforce par ailleurs l'interdiction faite aux réfugiés reconnus de voyager dans leur Etat d'origine ou de provenance. Cette règle, qui a fait l'objet de certaines réserves de la part du Conseil d'Etat, sera dorénavant inscrite dans la LEtr.

D'autres modifications de la LEtr ont trait à la concrétisation de la compétence attribuée au Secrétariat d'Etat aux migrations de garantir, en coordination avec les cantons, la qualité des mesures d'intégration dans les domaines de la formation et de l'information, ainsi que l'obligation des employeurs de rembourser les dépenses liées au séjour en Suisse de leurs travailleurs détachés.

*Pour toute information complémentaire : M. Redouane Saadi, DSE, ☎ 022 327 92 10.*

---

## **Félicitations à M. Philippe Rebord, nouveau chef de l'armée**

Le Conseil d'Etat a adressé ses félicitations au divisionnaire Philippe Rebord pour sa promotion au grade de commandant de corps et sa nomination en tant que chef de l'armée suisse.

M. Rebord succèdera à ce poste, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, au commandant de corps André Blattmann, qui l'occupe depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009 (voir [point presse du 2 mars 2009](#)).

---

## Cycle d'orientation de Budé : 24,7 millions de francs pour la deuxième étape de rénovation

Le gouvernement a transmis au Grand Conseil une demande de crédit d'investissement d'un montant de 24,7 millions de francs en vue de la deuxième étape de rénovation du cycle d'orientation (CO) de Budé, au Petit-Saconnex.

L'actuel CO de Budé, construit en 1964, est localisé au 4, chemin Briquet, au Petit-Saconnex. Exploité depuis plus de cinquante ans, cet établissement ne répond plus aux exigences actuelles en termes d'usages et d'efficacité énergétique.

Le CO de Budé a fait l'objet d'une première étape de rénovation, débutée en 2011 et terminée en 2013, qui a permis la réfection d'une aile et d'une salle de gymnastique. Le financement des études pour l'intégralité de la rénovation et la réalisation de la première étape ont été assurés avec le [crédit de programme de l'office des bâtiments 2011-2014](#).

Le présent projet de loi porte sur les travaux pour la deuxième étape et les aménagements extérieurs. A la nécessité de rénover ce bâtiment s'ajoute celle de mettre à niveau les équipements pédagogiques.

*Pour tout complément d'information : M. Sandro Simioni, directeur des rénovations, office des bâtiments, DF, ☎ 022 546 62 34.*

---

## Avusy : projet de création d'une zone industrielle et artisanale

Le Conseil d'Etat a adopté à l'attention du Grand Conseil un projet de loi modifiant des limites de zones sur le territoire de la commune d'Avusy, au lieu-dit « Sous-Forestal ».

Le périmètre concerné est composé de trois parcelles d'une superficie totale d'environ 25'520 m<sup>2</sup> sises en zone agricole. Il est actuellement occupé par l'entreprise Sablière du Cannelet SA, spécialisée dans le recyclage de matériaux minéraux. Le projet de loi propose la création d'une zone industrielle et artisanale affectée à des activités de recyclages de matériaux minéraux afin de permettre la mise en conformité des activités exercées par cette société sur le site. Il s'inscrit également dans le cadre de la politique cantonale en matière de gestion des déchets de chantier et répond à la [motion M 2048 « Pour un plan directeur des esplanades de recyclages de matériaux minéraux en zone industrielle et la normalisation des situations particulières non conformes »](#).



L'enquête publique, ouverte du 4 septembre au 5 octobre 2015, a suscité de nombreuses lettres d'observations, auxquelles le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie a répondu. Le Conseil municipal d'Avusy, dans sa délibération du 15 mars 2016, a préavisé défavorablement ce projet de loi. Conformément aux dispositions prévues par l'article 16 alinéa 4 de la [loi d'application de la loi fédérale sur](#)

[l'aménagement du territoire \(LaLAT\)](#), une délégation du Conseil d'Etat a auditionné, le 28 juin 2016, le maire de la commune d'Avusy, qui a confirmé la position communale. A l'issue de cette séance, il a été décidé de poursuivre les démarches en vue de la procédure d'opposition.

*Pour toute information complémentaire : M. Jean-Luc Gauthey, chef de service, direction du développement urbain – rive gauche, office de l'urbanisme, DALE, ☎ 022 546 73 67.*

---

### **Logement : aboutissement de deux initiatives populaires cantonales**

Le Conseil d'Etat a constaté l'aboutissement de [l'initiative populaire législative cantonale formulée intitulée « Construisons des logements pour toutes et tous : Davantage de coopératives et de logements bon marché ! »](#).

La vérification des signatures déposées a donné les résultats suivants :

- nombre de signatures exigées : 7524
- nombre de signatures annoncées : 9882
- nombre de signatures contrôlées : 8492
- nombre de signatures validées : 7548

Le nombre de 7524 signatures, correspondant à 3% des titulaires des droits politiques, tel qu'exigé par la [constitution de la République et canton de Genève](#) pour faire aboutir l'initiative, est par conséquent atteint.

Le Conseil d'Etat a également constaté l'aboutissement de [l'initiative populaire législative cantonale formulée intitulée « Construisons des logements pour toutes et tous : Une priorité en période de pénurie ! »](#).

La vérification des signatures déposées a donné les résultats suivants :

- nombre de signatures exigées : 7524
- nombre de signatures annoncées : 9569
- nombre de signatures contrôlées : 8388
- nombre de signatures validées : 7544

Le nombre de 7524 signatures, correspondant à 3% des titulaires des droits politiques, tel qu'exigé par la [constitution de la République et canton de Genève](#) pour faire aboutir l'initiative, est par conséquent atteint.

La date de la votation sera fixée ultérieurement par le Conseil d'Etat.

*Pour toute information complémentaire : Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat, ☎ 022 327 95 09.*

# Agenda des invitations à la presse

*Sous réserve de modifications*

DATE	SUJET	LIEU	DPT	CONTACT
21 septembre 18h00	Séance d'information : PAV – Le point 2016	Pavillon Sicli 45, route des Acacias 1227 Carouge	DALE	Rafaèle Gross ☎ 022 327 94 24 ou 076 313 01 25
25 septembre 10h30	Coup d'envoi de la 3 <sup>e</sup> édition de la Journée sans ma voiture	Au milieu du pont du Mont-Blanc	DETA  VGe	Claudia Heberlein ☎ 076 521 41 25
27 septembre 15h00	Présentation de la stratégie énergétique de l'office des bâtiments pour le parc immobilier de l'Etat	Ecole de commerce Nicolas-Bouvier Salle de conférence 1-2 du rez de chaussée 60, rue de Saint-Jean	DF	Roland Godel ☎ 022 327 98 07
21 octobre 10h00	Bilan et perspectives programme Eco21	Centre polyvalent du Stand de SIG 5, rue des Jardins	DALE SIG UNIGe	Rafaèle Gross (DALE) ☎ 022 327 94 24 ou 076 313 01 25
31 octobre 18h00	CinéCivic 2016 : remise des prix	Salle de l'Alhambra 10, rue de la Rôtisserie	CHA  DIP	Valérie Vulliez Boget ☎ 022 327 95 04